

FINACorp OBLIGATAIRE SICAV
SITUATION ARRETEE arrêtées au 31/12/2010
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats Financiers Arrêtées au 31/12/2010

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par l'assemblée générale constitutive de votre société du 30 Novembre 2007 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers provisoires de FINACorp OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 31 Décembre 2010 qui font apparaître un actif net de 7.205.364 D pour un capital social de 6.923.200 D et une valeur liquidative égale à 104^d,075 par action.

Ces états financiers provisoires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au 31 Décembre 2010 sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers provisoires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Suite à cet examen, nous estimons utile de vous faire part des points suivants :

- Les actifs de la société employés en valeurs mobilières représentent 79 % de l'actif arrêté à la date du 31/12/2010. Cette proportion est en deçà du seuil minimum fixé à 80% par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.
- Les liquidités représentent au 31/12/2010, 21,38 % de l'actif de la société FINACorp Obligataire SICAV. Cette proportion est au dessus du seuil maximum de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001.
- Les produits provenant des « Dépôts à Vue » enregistrés en 2010 par la Société s'élèvent à 24.675 DT contre un montant versé par le dépositaire de 22.133 DT, soit une différence de 2.542 DT à régulariser.

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de ce qui est mentionné ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp OBLIGATAIRE SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au 31 Décembre 2010.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

MANAGING PARTNER

BILAN Arrêté au 31/12/2010			
LIBELLE	NOTE	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
ACTIFS			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	5 692 183	4 181 017
a- Actions et valeurs assimilées		205 840	247 838
b- Obligations et valeurs assimilées		4 108 839	2 501 996
c- Emprunts d'état		1 377 504	1 431 183
PLACEMENTS MONETAIRES ET	AC2	1 540 472	1 062 808
a- Placements monétaires		1 189 533	0
b- Disponibilités		350 939	1 062 808
Créances d'exploitations	AC3	0	0
Autres actifs	AC4	0	3 829
TOTAL ACTIFS		7 232 654	5 247 655
PASSIFS		27 290	18 826
Opérateurs créditeurs	PA1	17 489	13 454
Autres créditeurs divers	PA2	9 801	5 372
ACTIF NET		7 205 364	5 228 828
Capital	CP1	6 954 572	5 023 535
Sommes distribuables		250 792	205 293
a- Sommes distribuables des exercices		6	24
b- Sommes distribuables de l'exercice		215 528	128 049
c- Régul. Résultat distribuables de la		35 258	77 220
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		7 232 654	5 247 655

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Période du	Période du	Période du	Période du
		01.10.10 au 31.12.10	01.01.10 au 31.12.10	01.10.09 au 31.12.09	01.01.09 au 31.12.09
Revenus du portefeuille-titres	PR1	59 730	240 099	42 278	141 125
a- Dividendes		0	30 340	0	8 400
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		45 556	153 505	28 098	100 943
c- Revenus des autres valeurs		0	0	0	0
d- Revenus des emprunts d'état et valeurs assimilés		14 175	56 254	14 181	31 782
Revenus des placements monétaires	PR2	7 073	27 046	3 903	19 356
Total des revenus des placements	-	66 804	267 146	46 181	160 481
Charges de gestion des placements	CH 1	-11 301	-40 335	-7 334	-23 874
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		55 503	226 811	38 847	136 607
Autres produits	PR 3	0	0	0	0
Autres charges	CH 2	-3 040	-11 283	-2 415	-8 558
RESULTAT D'EXPLOITATION		52 463	215 528	36 432	128 049
Régularisation du résultat d'exploitation		28 945	35 258	35 588	77 220
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		81 409	250 786	72 020	205 269
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-28 945	-35 258	-35 588	-77 220
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		372	1 651	2 402	-2 402
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		8 808	-3 807	0	21 372
Frais de négociation		-14	-14	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		61 630	213 358	38 834	147 019

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Période du	Période du	Période du 01.10.09	Période du
Variation de l'actif net résultant	61 630	213 358	38 834	147 019
a- Résultat d'exploitation	52 463	215 528	36 432	128 049
b- Variation des plus (ou moins) valeurs	372	1 651	2 402	-2 402
c- plus (ou moins) valeurs	8 808	-3 807	0	21 372
d- Frais de négociation de	-14	-14	0	0
Distributions de dividendes	0	-237 274	0	-75 680
Transactions sur le capital	1 001 162	2 000 452	913 255	2 427 668
a- Souscriptions	5 413 032	20 140 523	3 662 593	10 942 955
- Capital	5 225 800	19 452 800	3 512 400	10 539 800
- Régularisation des sommes	19 617	66 670	17 648	50 454
- Régularisation des sommes	167 615	621 052	132 545	352 701
b- Rachats	4 411 870	18 140 071	2 749 339	8 515 287
- Capital	4 256 800	17 526 900	2 639 300	8 172 900
- Régularisation des sommes	16 401	59 363	13 086	41 721
- Régularisation des sommes	138 669	553 807	96 953	300 666
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 062 792	1 976 536	952 089	2 499 008
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 062 792	1 976 536	952 089	2 499 008
a- Début de période	6 142 573	5 228 828	4 276 740	2 729 820
b- Fin de période	7 205 364	7 205 364	5 228 828	5 228 828
NOMBRE D'ACTIONNAIRES	9 690	19 259	49 973	23 669
a- Début de période	59 542	49 973	41 242	26 304

b- Fin de période	69 232	69 232	49 973	49 973
VALEUR LIQUIDATIVE	104,075	104,075	104,633	104,633
TAUX DE RENDEMENT	3,51%	3,39%	3,58%	4,52%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31/12/2010

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilés

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, entant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2- 3 Evaluation des obligations et placements monétaires

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3 – UNITE MONETAIRE

A signaler que les états financiers trimestriels de FINA O SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 5 692 183 DT contre 4 181 017 DT une année auparavant et se détaille ainsi :

Libellé	Nbre de titres	Coût	Valeur	% actif net
BTA		1 333 582	1 377 504	19.12%
BTA 5.5% MARS2019	200	210 800	217,936.438	3.02%
BTA 5.25% MARS2016	560	582 232	601,305.754	8.35%
BTA 5.25% MARS2016	520	540 550	558,261.742	7.75%
Obligations		4 010 830	4 108 839	57.02%
CIL 2007/2	1,500	90 000	94 013	1.30%
UNIFACTOR 2008	2,000	120 000	125 009	1.73%
UNIFACTOR 2008	1,500	90 000	93 757	1.30%
TLS 2008/1	3,000	180 000	184 744	2.56%
HL 2008/1	3,000	180 000	186 370	2.59%
AB 2008	3,000	270 000	279 321	3.88%
ATL 2008/1	3,000	180 000	185 539	2.58%

UIB 2009/1	2,500	237 500	242 616	3.37%
HL 2009/1	1,600	128 000	130 371	1.81%
ATL 2009/2	1,000	100 000	101 128	1.40%
TLS 2009 SUB	1,600	128 000	129 553	1.80%
AB 2009 SUB	1,150	107 330	108 522	1.51%
CIL 2009/3	2,000	200 000	207 756	2.88%
ATL 2009/3	500	40 000	40 009	0.56%
ALEAS 2009 SUB	3,000	300 000	312 332	4.33%
STB 2010/1	3,000	300 000	309 897	4.30%
HL 2010/1	1,600	160 000	163 627	2.27%
CIL 2010/1	2,000	200 000	203 567	2.83%
ATL 2010/1	2,500	250 000	254 171	3.53%
BTE 2010	3,500	350 000	354 757	4.92%
CIL 2010/2	1,000	100 000	100 695	1.40%
TLS 2010/2	2,000	200 000	201 060	2.79%
ATL 2010/2	1,000	100 000	100 024	1.39%
OPCVM		204 189	205 840	2.86%
GO SICAV	2,000	204 189	205 840	2.86%
TOTAL			5 692 183	79,00%

AC2 : Note sur les Placements monétaires et les disponibilités

Les placements monétaires ont atteint au terme de l'année 2010 un niveau de 1 189 533 DT, et sont détaillés comme suit :

Désignation	Date	Coût	Valeur boursière	% l'Actif
Placements monétaires				
PLC BTK 10.12.10 5,45%	10/12/2010	494 695,935	495 979,452	6,86%
PLC BTK 17.12.10 5,50%	17/12/2010	296 788,755	297 317,981	4,11%
PLC BTK 21.12.10 5,50%	21/12/2010	395 718,340	396 235,498	5,48%
TOTAL		1 187 203,030	1 189 532,931	16,45%

Les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Avoir en banque	287 223	1 055 772
Sommes à encaisser	56 648	7 053
Sommes à régler	-18	-18
Intérêt sur DAV	7086	0
Total	350 939	1 062 808

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent à 59 730 DT pour la période allant du 01-10-2010 au 31-12-2010 contre 42 278 DT à la même période une année auparavant. Ces revenus se détaillent comme suit :

Libellé	Période du 01-10-2010	Période du 01-10-2009
	Au 31-12-2010	Au 31-12-2009
Dividendes des OPCVM	0	0
Revenu des Obligations et valeurs assimilées		
- Intérêt	45 556	28 098
Revenu des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier (BTA)		
- Intérêt	14 175	14 181
Total	59 730	42 278

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le revenu des placements monétaires ont atteint un total de 7 073 DT pour la période allant du 01-10-2010 au 31-12-2010 contre 3 093 DT pour le premier trimestre de l'année précédente. Ces revenus se détaillent comme suit :

Libellé	Période du 01-10-	Période du 01-10-
	Au 31-12-2010	Au 31-12-2009
Intérêt sur placement monétaire	2 330	0
Intérêt sur le compte de dépôt	4 743	3 093
Total	7 073	3 093

Note sur les autres actifs et passifs :

Libellé	12/31/2010	12/31/2009
AC4 : Autres Actifs		
<i>R à S sur BTA</i>	0	3 829
PA1 : Opérateurs Crédeurs		
<i>Frais de gestionnaires</i>	10 408	6 442
<i>Frais de dépositaire</i>	7 080	7 012
Total	17 488	13 454
PA2 : Autres crédeurs Divers		
<i>Autres Opérateurs crédeurs</i>	5 903	4 986
<i>Autres Crédeurs (CMF)</i>	608	386
<i>R à S sur commission gestionnaire</i>	3 290	0
Total	9 801	5 372

Note sur les charges et autres produits de gestion :

Libellé	12/31/2010	12/31/2009
CH1 : Charges de gestion des		
<i>Rémunération du gestionnaire</i>	36 795	20 334
<i>Rémunération du dépositaire</i>	3 540	3 540
Total	40 335	23 874
CH2 : Autres Charges		
<i>Rémunération du CAC</i>	5 000	5 000
<i>Redevance CMF</i>	6 236	3 446
<i>Charges diverses</i>	47	111
Total	11 283	8 557
PR3 : Autres Produits		
<i>Autres Produits</i>	0 000	0 000

CP1 : Note sur le capital

Capital au 31-12-2009	
* Montant	4 997 300
* Nombre de Titres	49,973
* Nombre d'actionnaires	69
Souscription réalisées	
* Montant	19 452 800
* Nombre de titres émis	194,528
Rachats effectués	
* Montant	17 526 900
* Nombre de titres rachetés	175,269
Capital au 31-12-2010	
* Montant	6 923 200
* Nombre de Titres	69,232
* Nombre d'actionnaires	162

NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Libellé	Mouvement sur capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31-12-2009	5 023 535	5 023 535
<i>Souscription de la période</i>	19 452 800	19 452 800
<i>Rachat de la Période</i>	-17 526 900	-17 526 900
Autres Mouvements	5 137	255 929
<i>Variation de plus ou moins value et frais de négoc.</i>	-2 170	-2 170
<i>Régularisation Sommes ND de la période</i>	7 307	7 307
<i>Sommes distribuables</i>		250 792
Capital Fin de période au 31-12-2010	6 954 572	7 205 364

Note sur les sommes distribuables

	Résultats	Régularisations	Sommes
Exercice 2009 et Antérieurs	232 278.928	73 878.907	306 157.835
Exercice 2010	215 527.767	35 258.428	250 786.195
Total	447 806.695	109 137.335	556 944.030

Données par actions et ratios pertinents

Données par action	31/12/2010	31/12/2009
Revenus des placements	3,859	3,211
Charges de gestion des placements	-0,583	-0,478
Revenus nets des placements	3,276	2,734
Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	-0,163	-0,171
Résultat d'exploitation	3,113	2,562
Régularisation du résultat d'exploitation	0,509	1,545
Sommes distribuables de l'exercice	3,622	4,108
Variation des (+) ou (-) valeurs potentielles	0,024	-0,048
(+) ou (-) valeurs réalisées sur cession de	-0,055	0,428
Frais de négociation	0,000	0,000
(+) ou (-) V. sur titres et Fr. de Nég.	-0,031	0,380
Résultat net de l'exercice	3,082	2,942
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	-0,031	0,380
Régularisation du résultat non distribuable	0,106	0,175
Sommes non distribuables de l'exercice	0,074	0,554
Distribution de dividendes	4,108	3,835
Valeur liquidative	104,075	104,633
Ratios de gestion des placements		
Charges/actif net moyen	0,65%	0,69%
Autres charges/actif net moyen	0,18%	0,25%
Résultats distribuables de l'ex./actif net	4,02%	5,96%
Actif net moyen	6 239 305,969	3 445 965,430

5 - AUTRES INFORMATIONS**5- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de FINA.O.SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celui-ci se charge de des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net. Les honoraires de « FINACorp » au 31/12/2010 s'élèvent à 36 795 DT.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINA.O.SICAV, elle est chargé à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société FINAOSICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, la rémunération du dépositaire au 31-12-2010 s'élève à 3 540 DT. Tout montant facturé en plus est à la charge de la société « FINACorp ».

5- 3 Rémunération du distributeur

La FINACorp rétrocédera en faveur de l'ATB une commission de placement en contre partie du service de distributeur calculée sur la base d'un taux égal à 0,25% sur le volume net quotidien des transactions au prorata temporis.

5- 4 Prise en charge de FINACorp des charges hors exploitation

La société « FINACorp », prend en charge les charges de gestion suivantes en lieu et place de la FINA.O.SICAV, tels que :

- La charge de la TCL
- Les dépenses publicitaires et de publication
- Paiement des jetons de présence s'il y a lieu